

Sud - Inrap

Le coût financier des capitalistes

Toujours plus pour les capitalistes, toujours moins pour les salarié-es

Depuis les années 80, le partage de la valeur ajoutée produite par les entreprises évolue toujours plus défavorablement pour les salariés : c'est toujours plus pour la rémunération du capital, toujours moins pour la rémunération du travail (salaire direct et part socialisée constituée par les cotisations sociales). En 1980, les revenus distribués (dividendes, stocks options) représentaient 4,2 % de la masse salariale contre 12,9 % en 2008.

Au nom de la compétitivité, l'accent est mis sur la réduction du coût du travail sur lequel une pression constante est exercée : blocage des salaires, précarisation du marché de l'emploi, chômage de masse (8 millions de chômeurs, soit 11 % de la population active), multiplication des exonérations et dispositifs dérogatoires fiscaux et sociaux en faveur des entreprises : pas moins de 172 milliards d'euros en 2010 selon la Cour des Comptes. Et il faut encore ajouter depuis le coût du CICE -crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi- (20 milliards), les 10 milliards d'exonérations de cotisations sociales familiales du pacte de compétitivité ainsi que des mesures diverses pour 5 Md € (ainsi la suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés!) Tous ces allègements et exonérations (au total, pas moins de 207 Md € !), n'ont fait qu'amplifier la récession économique et le chômage continue de progresser. Malgré son inefficacité, cette politique libérale est poursuivie par le gouvernement.

Les profits spéculatifs prennent le pas sur l'investissement dans l'activité économique

L'économie s'est progressivement financiarisée. Depuis les années 80, tandis que l'investissement productif stagne, les dividendes montent en flèche. L'activité spéculative sur les marchés financiers prime sur l'activité économique. L'éclatement de la bulle financière en 2007 a engendré en 2008 une crise économique profonde. Aucune leçon de cette crise systémique n'a été tirée, rien n'a changé et la crise dure encore. Pour les libéraux la sortie de crise passe par toujours plus de libéralisme ! Et tandis que de 2006 à 2011, les investissements des entreprises du CAC 40 ont été réduits de 24 %, la rémunération des actionnaires de ces entreprises a progressé, elle, de 31 %. La distribution de dividendes aux actionnaires se poursuit : pas moins de 40 milliards ont ainsi été donnés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2013.

Les riches de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus pauvres

Pendant la crise, les plus riches s'enrichissent. Entre 2001 et 2011, la répartition des richesses s'est déformée au profit des plus aisés, qui recevaient 23,6 % du revenu total en 2001, contre 25 % en 2011. Les 10% les plus pauvres ont 3,5 % de l'ensemble du revenu global en 2011, contre 25 % pour les 10 % les plus riches (Observatoire des Inégalités). En particulier, les rémunérations des dirigeants des entreprises du CAC 40 ont connu une forte évolution à la hausse : + 34 % de 2006 à 2011.



Les riches sont favorisés par un système fiscal complexe et injuste

Le gouvernement veut abaisser le taux de l'impôt sur les sociétés de 33,1/3 % à 28 %. Pourtant les grands groupes ne supportent qu'un taux réel d'imposition à l'impôt sur les sociétés de 8 % en moyenne (selon le rapport du Conseil des prélèvements obligatoires de 2009), grâce à l'utilisation de nombreuses mesures dérogatoires, sans compter l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux. Les PME (taux réel d'imposition : 22 %) et TPE (taux réel d'imposition : 28 %), payent, elles, leur écot. L'inégalité entre les grandes sociétés et les autres va subsister...

- L'impôt sur le revenu est mité par les niches fiscales, dont la plupart avantage les riches, et il est faiblement progressif. Il ne représente que 18 % des recettes de l'Etat (c'est le taux le plus faible d'Europe) contre 48 % pour la TVA. Cette dernière est un impôt sur la consommation qui pèse sur les ménages sans tenir compte de la progressivité des revenus et dont le taux normal vient de passer à 20 % au 1er janvier.

- La fiscalité locale est vétuste et inégalitaire. La contribution des particuliers s'est accrue relativement à celles des entreprises et notamment des plus grandes. Il faut remettre à plat les niches fiscales (80 milliards d'euros) et sociales (130 Mds €), lutter contre les paradis fiscaux, lutter contre la fraude et l'évasion fiscales (60 à 80 Mds € en France et 1000 Mds € fraude fiscale et sociale en Europe), mettre fin au dumping fiscal et social auxquels se livrent les Etats européens (par l'harmonisation de l'IS et de la TVA). Les salarié-es doivent avoir à leur disposition des mesures protectrices pour une reconversion dans les meilleures conditions.

Imposons un autre partage de la richesse, pour cesser de voler celles et ceux qui la produisent par leur travail

- > Remettre à plat le système fiscal en supprimant les niches fiscales sans intérêt social, et autres cadeaux fiscaux et sociaux aux grandes entreprises ;
- > Privilégier les impôts progressifs en élargissant également l'assiette de certains impôts ;
- > Equilibrer le poids de la fiscalité entre les entreprises et les ménages, et dans chacune de ces catégories (en mettant fin aux prérogatives des grandes entreprises et des plus riches) ;
- > Restituer une lisibilité, une stabilité, une justice à l'impôt, y compris pour les impôts locaux ;
- > Donner de réels moyens de lutte contre la fraude fiscale, spécifiquement contre la « grande » fraude, en luttant réellement contre la spéculation financière et les paradis fiscaux et l'exil fiscal....
- > Ponctionner les actionnaires qui se sont enrichis durant des années en profitant du travail de celles et ceux aujourd'hui menacé-es de licenciement.
- > Augmentation de 400 euros pour tous.
- > Revalorisation du SMIC à 1700 euros net.
- > La réduction de l'échelle des salaires, en commençant par le relèvement des bas salaires et avec un revenu maximal autorisé.
- > Une revalorisation des accords de branches et la fixation des salaires professionnels par niveau de qualification (avec un indice et un départ de grille à minima égaux au SMIC).
- > Un maintien du pouvoir d'achat par des salaires suivant l'évolution réelle des prix (l'échelle mobile des salaires).
- > Egalité salariale femme/homme.
- > L'accès aux *minima* sociaux pour les moins de 25 ans, avec une individualisation des droits, lesquels doivent être indépendants de la situation familiale ;
- > La création d'un revenu socialisé d'études versé à tout jeune travailleur en formation, à partir de 16 ans, se déclarant fiscalement indépendant de ses parents. D'un montant au moins égal au SMIC, ce revenu sera financé par des cotisations sociales et géré par des représentants étudiants et salariés.
- > Une forte revalorisation du point d'indice et une évolution des salaires définie par l'octroi de points d'indice supplémentaires (afin de réduire l'éventail des revenus) dans la fonction publique et les entreprises publiques et le rééquilibrage par le haut des grilles indiciaires et du point ou du taux horaire pour les salarié-es du privé.
- > Ceci doit être accompagné d'un relèvement du début de grille indiciaire des fonctions publiques.
- > Des allocations chômage dès le premier mois de travail, jusqu'au retour à l'emploi, égal au minimum à 80 % du SMIC et plafonné pour les hauts revenus.
- > L'augmentation immédiate des *minima* sociaux.

“Les chômeurs forment
l'armée de réserve du capitalisme”
K. Marx

Archéologie préventive : Nouvelles du front

Cycle de réunions organisations syndicales / Cabinet de la ministre de la Culture

Les organisations syndicales ont été reçues le 11 juillet par le cabinet de la ministre pour, à nouveau, évoquer le sujet de l'archéologie préventive. Cette réunion était plus particulièrement consacrée au thème du financement de l'archéologie préventive. Par delà les revendications des différentes organisations syndicales (CGT, SUD, CNT et FSU), il était attendu que le ministère fasse part de ses axes de travail pour résoudre sinon améliorer le système de financement des opérations d'archéologie préventive.

SUD-Culture-Solidaires a réaffirmé sa revendication pour un financement véritablement mutualisé entre tous les aménageurs, aussi bien pour les diagnostics que pour les fouilles préventives. Ce type de financement ne peut être partiel ou ponctué d'exonérations (comme l'est actuellement la RAP appliquée aux diagnostics) au risque de le rendre déséquilibré, trop fluctuant et inopérant. Considérons que la démonstration en est faite avec le système actuel de la RAP et ses multiples «patchs correctifs» qui devaient tous régler définitivement le problème (à en entendre les différents représentants du cabinet du ministère depuis 2003 !).

Le ministère semble s'orienter vers un nouvel amendement à la loi de 2003 qui consisterait à ce que les fouilles préventives effectuées en amont de la construction de logements sociaux ne puissent être réalisées que par un opérateur public (INRAP ou service archéologique de Collectivité). Le principe de fond étant : financement public d'aménagement d'intérêt général = opérateurs d'archéologie publics. Le rendement attendu d'une telle mesure serait, selon les prévisions du ministère, d'environ 7 à 8 millions d'euros. Les syndicats ont demandé si ce principe du «financement public d'aménagement d'intérêt général = opérateurs publics», ne pouvait pas être étendu à d'autres types de travaux que les logements sociaux. Ils se sont engagés à travailler sur cette question d'extension et nous apporter une réponse rapidement.

Nous ne pouvons qu'être réservés quant aux suites qui seront données. En premier lieu, et ce malgré le constat que seul le retour de l'archéologie préventive dans le seul giron public soit viable financièrement, le ministère se refuse à envisager cette option. Sur les quelques préconisations positives contenues dans le «Livre Blanc» (et oui, elles sont rares mais existent, comme la propriété du mobilier archéologique) le Ministère renonce à modifier la réglementation.

Le directeur général des patrimoines, Vincent Berjot est intervenu pour nous parler d'un autre de leurs projets qui pourrait également figurer dans la Loi Patrimoine. Ce projet concerne le sub-aquatique, domaine pour le moment réservé au DRASSM et à la cellule sub-aquatique de l'Inrap ainsi qu'à une unique structure privée agréée, de petite taille, proche du dépôt de bilan. Ainsi, selon le ministère, il serait possible d'instaurer un monopole public dans ce domaine ne dérogeant pas aux droits communautaires (ou droit Européen) et partant du principe qu'il n'existe pas de marchés dans ce domaine, à la différence des fouilles terrestres. Bref, le ministère souhaite instaurer un monopole public pour ce domaine alors

qu'il se refuse à l'envisager pour l'Inrap malgré la clause d'exception culturelle qui donnent aux États la possibilité d'organiser ce domaine comme ils l'entendent. Manque de courage politique au mieux, refus de déroger à Bruxelles, plus sûrement !

Les organisations syndicales n'ont pas manqué, une nouvelle fois, d'exprimer que les propositions du ministère ne suffiraient pas à répondre aux difficultés croissantes rencontrées par l'Inrap et les collectivités locales, face au système concurrentiel. La situation est grave et il est urgent de sortir de la logique commerciale et de travailler sur d'autres pistes d'évolution de la Loi Patrimoine.

Depuis sa nomination, l'ancienne ministre de la Culture n'aura pas été avare en effets d'annonces suivies de renoncements et reculades avec une grande maîtrise du double langage. Ne suffit pour s'en convaincre que de constater l'énorme décalage entre les engagements du discours de Saint-Rémy-de-Provence et les orientations qui ont suivi ! Quelles seront les options portées par la nouvelle ministre de ce gouvernement de droite Valls-II plus libéral que jamais ?

Quelques évènements dans le cours de l'été :

- * 22 juin : SUD-Culture-Solidaires déclenche les élections des délégués du personnel dans l'entreprise d'archéologie AFT et obtient la totalité des sièges par un large soutien du personnel. Création d'une section syndicale.
- * 9 juillet : Entrevue SUD-Culture-Solidaires avec la Directrice Inrap en Centre - Île-de-France.
- * 10 juillet : Comité Technique Central de l'Inrap : Les représentants SUD-Culture-Solidaires interviennent notamment sur le sujet de l'AREP : Fonctionnement des jurys et sur-proportion de postes ouverts en catégorie 4 au détriment de ceux en 2 et 3 largement favorisés dans l'esprit de l'accord.
- * 11 juillet : Réunion entre les organisations syndicales et le cabinet de la ministre (Cf. compte-rendu, plus haut).
- * 30 juillet : Liquidation financière de l'entreprise d'archéologie privée Archéoloire.
- * 19 août : Placement en redressement judiciaire de l'entreprise d'archéologie privée AFT.

Les citoyens d'Europe contre le traité transatlantique

L'Union européenne (UE) et les États-Unis négocient un accord de libre-échange, dit PTCI* ou TAFTA*. Au-delà des États-Unis et de l'UE, cet « OTAN de l'économie » impacterait toute la planète. De nombreux autres accords sont également en cours de négociation, dont l'AECG* ou CETA* entre l'UE et le Canada en passe d'être conclu. Ces négociations opaques se déroulent dans le dos des peuples d'Europe et d'Amérique du Nord. Elles visent à établir un grand marché transatlantique qui consacrerait la domination des multinationales européennes et américaines au détriment des citoyens de part et d'autre de l'Atlantique. Sous couvert d'une hypothétique relance de la croissance, ces négociations risquent de niveler par le bas les normes sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales. Ces nouvelles normes seraient placées sous le contrôle de tribunaux supranationaux d'arbitrage privés, hors de tout contrôle démocratique. Cet accord de libre-échange menace de mettre en péril ce qui rend nos sociétés encore vivables. C'est la raison pour laquelle nous appelons les parlementaires français et européens nouvellement élus à faire pression sur les États membres et la Commission européenne afin d'interrompre les négociations du TAFTA.

Nous exigeons la mise en place d'un cadre de coopération alternatif qui permette des échanges commerciaux équitables, l'extension des droits civiques et sociaux, une alimentation saine, une santé accessible à toutes et tous, le respect de la diversité culturelle et des réponses à l'urgence écologique. De plus en plus de collectivités locales se déclarent « hors TAFTA ». Nous demandons aux élus, aux organisateurs de manifestations culturelles et aux acteurs des secteurs d'activité concernés de faire entendre leur voix en se déclarant eux aussi « hors TAFTA ». Nous appelons à une large mobilisation de la population pour faire vivre ce débat partout dans nos villages et nos quartiers, sur nos lieux de travail et d'étude et créer des collectifs locaux partout en France pour enrayer le TAFTA, le CETA et sortir du piège des accords de libre-échange.

Premiers signataires : Christophe Alévèque, humoriste ; Geneviève Ancel, Dialogues en humanité ; Mariano Andor, collectif Rosia Montana ; Isabelle Attard, co-présidente Nouvelle Donne ; Clémentine Autain, Ensemble ; Geneviève Azam, porte-parole Attac ; Etienne Balibar, philosophe ; Alexandra Baudelot, Laboratoires d'Aubervilliers ; René Becker, président Terre de Liens ; Eric Beynel, Union syndicale Solidaires ; Martine Billard, co-présidente PG ; Pascal Blanchard, historien ; Nicolas Bouchaud, acteur ; Mona Bras, porte-parole UDB ; Dominique Cabrera, cinéaste ; Matthieu Calame, ingénieur agronome FPH ; Amélie Canonne, Aitec-Ipam ; Jean-Michel Carré, réalisateur/producteur Films Grain de Sable ; Bernard Cassen, Mémoire des luttes ; Roland Castro, architecte ; Charb, dessinateur Charlie hebdo ; Laura Chatel, secrétaire fédérale Jeunes Ecologistes ; Eve Chiappello, sociologue ; Patricia Coler, déléguée générale UFISC ; Florent Compain, président Amis de la Terre ; Nathalie Coutinet, économiste les économistes atterrés ; Céline Curt, avocate ; Fanny Darbus, sociologue ; Jean-Marc De Boni, président du directoire La Nef ; Christian De Montlibert, sociologue ; Karima Delli, députée européenne EELV ; Marianne Denicourt, actrice ; Florence Denier-Pasquier, vice-présidente FNE ; Jean-Pierre Dubois, président d'honneur de la LDH ; Marc Dufumier, ingénieur agronome ; Eric Fassin, sociologue ; Gérard Filoche, ex inspecteur du travail ; Bruno Gaccio, scénariste et producteur ; Marcel Gauchet, historien, philosophe EHES ; Susan George, écrivain ; François Gêze, éditeur ; Gaël Giraud, économiste, jésuite ; Pierre-William Glenn, réalisateur ; Vincent Glenn, réalisateur ; Cécile Gondard-Latanne, Union syndicale Solidaires ; Roland Gori, psychanaliste appel des appels ; Bernadette Groison, secrétaire générale FSU ; Claude Gruffat, président Biocoop ; Jeannette Habel, co-présidente Copernic ; Kadour Haddadi, chanteur de HK et Les Saltimbanks ; Yannick Jadot, député européen EELV ; Béatrice et Jean-Luc Jaud, réalisateurs ; Esther Jeffers, économiste les économistes atterrés ; Raoul-Marc Jennar, essayiste ; Paul Jorion, anthropologue ; Pierre Khaïfa, co-président Copernic ; Denez L'Hostis, président FNE ; Thomas Lacoste, cinéaste et éditeur La Bande Passante ; Laetitia Lafforgue, présidente Fédération nationale des arts de la rue ; Bernard Lahire, sociologue ; Bruno Lamour, président Collectif Roosevelt ; Pierre Larrourou, co-président Nouvelle Donne ; Pierre Laurent, secrétaire national PCF ; Patrick Le Hyaric, député européen PCF ; Renée Le Mignot, MRAP ; Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice de Paris ; Annick Manteau, Collectif stop-petrole-de-schiste-sud-77 ; Myriam Martin, Ensemble ; Françoise Martres, présidente Syndicat de la magistrature ; Margaret Maruani, sociologue ; Gustave Massiah, Aitec-Ipam ; Mathilda May, actrice ; Dominique Méda, philosophe et sociologue ; Jean-Luc Mélenchon, député européen, co-président PG ; Annie-Thebaud Mony, directrice de recherche Inserm ; Gérard Mordillat, réalisateur ; Antonio Negri, philosophe ; Frédéric Neyrat, philosophe ; Julien Noé, Enercoop ; Birthe Pedersen, vice-présidente Peoples Solidaires ; Henri Pena-Ruiz, philosophe ; Laurent Pinatel, porte-parole Confédération paysanne ; Michel Pinçon, sociologue ; Monique Pinçon-Charlot, sociologue ; Christine Poupin, NPA ; Philippe Poutou, NPA ; Ignacio Ramonet, journaliste Mémoire des luttes ; Frédérique Rigal, Collectif Roosevelt ; Marie-Monique Robin, réalisatrice ; Michel Rocard, ancien premier ministre ; Christian Salmon, écrivain ; Chloé Sécher, coordinatrice réseau cultureActes if ; Laura Slimani, présidente MJS ; Bernard Stiegler, philosophe Ars Industrialis ; Jean-Pierre Thorn, cinéaste ; Louis-Georges Tin, maître de conférences ; Philippe Torrelton, acteur ; Aurélie Trouvé, Attac ; François Veillerette, porte-parole Générations Futures ; Marie-Christine Vergiat, députée européenne ; Patrick Viveret, philosophe ; Marina Vlady, actrice ; Sophie Wahnich, historienne CNRS.

Pour signer cet appel et vous déclarer « hors TAFTA », rendez-vous sur le site du collectif : <http://www.collectifstopptafta.org/>

* *Jungle des sigles des accords :*

• *Le projet de partenariat transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis est appelé : TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement), PTCI (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership) ou encore grand marché transatlantique.*

• *L'accord entre l'Union européenne et le Canada est appelé AECG (Accord économique et commercial global) ou CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement).*

La finance n'a pas de visage, elle a un gouvernement !

Mardi 26 août le nouveau gouvernement formé par le Président de la République et son Premier ministre, était rendu public. Sans attendre ou espérer un changement, il s'avère cependant que la nomination d'un banquier à Bercy, Emmanuel Macron, est le symbole de la politique néolibérale assumée de ce gouvernement. Pour mémoire, c'est lui qui en tant que secrétaire général adjoint de l'Élysée est à l'origine du pacte de responsabilité, véritable pacte d'austérité pour les salarié-es, retraité-es, chômeurs/euses et précaires. Il fut aussi gérant à la Banque Rothschild et le rapporteur général de la commission Attali en 2007, feuille de route idéologique de ce nouveau gouvernement.

Le patronat déjà se félicitait !

Aujourd'hui, le Premier ministre s'est exprimé à l'université d'été du Medef. Il a promis, entre autres, baisses du coût du travail, baisses de l'impôt sur les sociétés, souplesse dans l'embauche pour ne pas entraver les entreprises, des adaptations dans la protection des salarié-es qui est considérée trop élevée et l'allègement de certaines règles, notamment sur le travail du dimanche.

Le Medef applaudit, une standing ovation !

Les capitalistes sont au gouvernement et vont donc continuer à nous faire payer une crise qui n'est pas la nôtre tout en s'enrichissant sur notre dos : 30,3% d'augmentation des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes et des banques françaises entre 2013 et 2014 tout en continuant à supprimer des emplois.

Pour Solidaires, il y a urgence à construire des mobilisations dans l'unité la plus large pour imposer d'autres choix politiques porteurs de justice et de solidarité. Nous appelons à participer massivement le 23 septembre à Paris à la manifestation nationale des Hôpitaux en lutte pour le service public hospitalier ainsi qu'aux initiatives prises le 11 octobre dans le cadre de la journée européenne d'action contre le TAFTA (traité transatlantique en cours de négociation entre l'UE et les USA).

Union syndicale Solidaires, 27 août 2014

“La misère fut la cause première des richesses. Ce fut elle qui créa le premier capitaliste. Car avant d'accumuler la “plus-value”, dont on aime tant à causer, encore fallait-il qu'il y ait des misérables qui consentissent à vendre leur force de travail pour ne pas mourir de faim. C'est la misère qui a fait les riches.”
P. Kropotkine

SUD-Culture-Solidaires, c'est aussi SUD-Culture Evéha, SUD-Culture Hadès, SUD-Culture Archéopole, SUD-Culture AFT...

Vous êtes en emploi CDD en archéologie et passez d'une structure à une autre (ou avez obtenu un CDI) : nos sections syndicales du privé peuvent vous aider dans vos démarches au sein de ces entreprises. Des structures Solidaires existent aussi dans les collectivités territoriales (Fédération SUD-Collectivités Territoriales). N'hésitez pas à nous contacter !

J'envisage d'adhérer à Sud Culture Solidaires - section INRAP et souhaite recevoir une documentation 

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Filière : Sc. & tech. Admin. Catégorie : 1 2 3 4 5 CDD CDI Interrégion : _____

Adressez ce coupon à SUD Culture Solidaires, section Inrap, 61 rue de Richelieu 75002 Paris

**En savoir plus sur SUD Culture Solidaires, son projet, ses statuts, ses tarifs d'adhésion ?
Contactez-nous ! : 01 40 15 82 68 / 06 07 76 32 91 - fax : 01 40 15 85 99
courriel : sud-culture-solidaires@inrap.fr / sur la toile : www.sud-culture.org et www.solidaires.org**